

économie  
société  
économie  
environnement  
société  
économie



**MERCIER –  
HOHELAGA-  
MAISONNEUVE**

# Le plan local de développement durable 2011 | 2015

ENSEMBLE POUR UNE MÉTROPOLÉ DURABLE



# PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE

## 2011 | 2015

Le Plan de développement durable de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve 2011 | 2015 est construit autour de trois orientations et du volet social, issus du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010 | 2015, soient :

- améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES),
- assurer la qualité des milieux de vie résidentiels,
- pratiquer une gestion responsable des ressources,
- volet social.

|   |  |
|---|--|
| <p>ORIENTATION</p> <p><b>Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre.</b></p>  | <p>ORIENTATION</p> <p><b>Pratiquer une gestion responsable des ressources</b></p>  |
| <p>OBJECTIF</p> <p><b>Réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990</b></p>   | <p>OBJECTIF</p> <p><b>Réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000</b></p>   |
| <p>ACTION</p> <p><b>2 Réduire la dépendance à l'automobile</b></p>  | <p>ACTIONS</p> <p><b>22</b> Implanter des mesures de réduction à la source</p> <p><b>23</b> Implanter des mesures de récupération et de valorisation</p> |
| <p>ORIENTATION</p> <p><b>Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels</b></p>   | <p><b>Volet social</b></p>   |
| <p>OBJECTIF</p> <p><b>Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la ville chaque année</b></p> | <p>ACTIONS</p> <p><b>35</b> Être solidaire</p> <p><b>36</b> Être équitable</p> <p><b>37</b> Assurer la relève</p>  |
| <p>ACTIONS</p> <p><b>15</b> Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur</p> <p><b>16</b> Valoriser Montréal comme milieu de vie familial</p>  |  |

# TABLE DES MATIÈRES

- **INTRODUCTION**

- **PLAN D'ACTION**

**ORIENTATION**

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

ACTION 2 : réduire la dépendance à l'automobile.

**ORIENTATION**

ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS

ACTION 15 : contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur.

ACTION 16 : valoriser Mercier-Hochelaga-Maisonneuve comme milieu de vie familial.

**ORIENTATION**

PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

ACTION 22 : implanter des mesures de réduction à la source.

ACTION 23 : implanter des mesures de récupération et de valorisation.

**VOLET SOCIAL**

ACTION 35 : être solidaire.

ACTION 36 : être équitable.

ACTION 37 : assurer la relève.

Il est à noter que chacune de ces actions est composée de multiples projets qui feront ultérieurement l'objet d'une planification particulière.

# INTRODUCTION

## DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est un concept reconnu à l'échelle internationale. La Ville de Montréal souscrit à la définition issue du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland) intitulé *Notre avenir à tous* (1989). Le développement durable y est défini comme :

« [...] un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion :

- *Le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et*
- *l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »*

Le développement durable suppose un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable tout en reposant sur une nouvelle forme de gouvernance qui encourage la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société au processus de décision.

## MISE EN CONTEXTE

Le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010 | 2015 mobilise la Ville de Montréal, les partenaires et les administrations locales autour d'orientations, d'objectifs et d'actions particulières. La Ville de Montréal s'engage à réaliser l'ensemble des actions prévues au Plan 2010-2015, alors que les administrations locales et les organismes s'engagent aux actions qu'ils souhaitent mettre de l'avant.

## PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin de fournir une bonne réflexion sur le contenu du plan local de développement durable, l'arrondissement a organisé une

consultation publique, le Sommet sur le développement durable de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, qui s'est tenu le samedi 15 octobre 2011 et les grandes activités suivantes ont été accomplies, soit :

- Conférences thématiques par des experts ;
- Visionnement d'une présentation animée ;
- Travaux en atelier ;
- Identification des enjeux retenus.

Cet événement, organisé selon une approche éco-responsable des repas et pauses-santé (pas de contenants jetables, produits locaux, recyclage, compostage, etc.), a permis de recueillir de nouvelles informations quant aux attentes des citoyens de l'arrondissement en plus de fournir une appréciation des activités à prioriser.

En complément à ce plan, d'autres initiatives peuvent être identifiées comme contribution supplémentaire de l'administration locale vers l'atteinte des objectifs.

L'arrondissement prend déjà part à différents plans chapeautés par les services centraux de la ville de Montréal, ou est déjà en processus de se doter d'un des autres plans suivants :

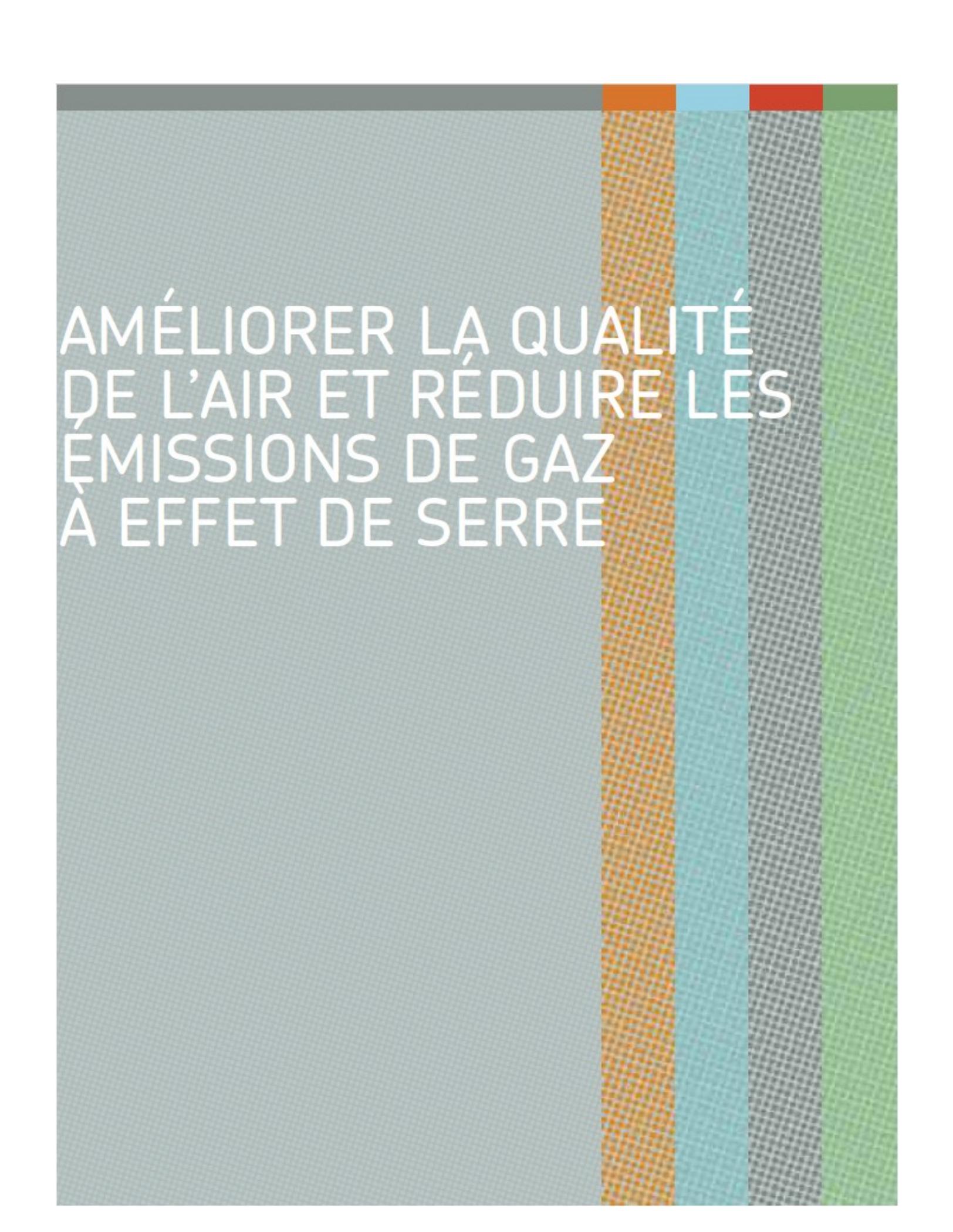
- le Plan local de gestion des matières résiduelles;
- le Plan de développement urbain de Montréal;
- le Plan local de déplacement;
- le Plan d'action famille;
- le Plan de mesures d'urgence.

Ainsi, le présent plan local de développement durable sera l'occasion de tenir compte de l'ensemble des actions locales de développement durable.

# PLAN D'ACTION

« La meilleure façon de prédire  
l'avenir, c'est de le créer. »

- Peter Drucker



AMÉLIORER LA QUALITÉ  
DE L'AIR ET RÉDUIRE LES  
ÉMISSIONS DE GAZ  
À EFFET DE SERRE

AMÉLIORER LA QUALITÉ  
DE L'AIR ET RÉDUIRE LES  
ÉMISSIONS DE GAZ  
À EFFET DE SERRE

RÉDUIRE DE 30% LES ÉMISSIONS  
DE GAZ À EFFET DE SERRE  
DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE  
D'ICI 2020 PAR RAPPORT À 1990

## ACTION 2

### RÉDUIRE LA DÉPENDANCE À L'AUTOMOBILE

#### PRÉSENTATION DES ENJEUX RELIÉS À L'ORIENTATION

La dépendance à l'automobile a plusieurs effets plus ou moins directs sur les citoyens. Parmi ces effets, on peut compter l'étalement urbain, les congestions sans cesse grandissantes, la pollution atmosphérique, le manque d'exercice physique, les budgets familiaux réservés aux transports en croissance, etc.



Et bien que l'automobile tout électrique soit à nos portes, plusieurs années, voire décennies, nous séparent d'une utilisation à grande échelle de ce type de motorisation. Nous pouvons donc, du moins pour les années à venir, ajouter la dépendance au pétrole aux effets directs.

Dans plusieurs grandes villes du monde, on a pu observer avec les années une relation entre l'utilisation automobile et les épisodes de smog subis par leurs citoyens. Nous savons également que la qualité de l'air peut aussi engendrer des problèmes respiratoires chez les groupes à risque, causant parfois même des crises de santé publique lors des périodes de canicule.

Ainsi, il y a quelques années, plusieurs de ces villes ont adopté des plans de transport et de contrôle des polluants atmosphériques prévoyant, entre autres, des projets de réduction de la dépendance à l'automobile et les bénéfices se font déjà sentir. Que serait-il arrivé si ces villes n'avaient pas agi?

#### PRÉSENTATION DE L'ACTION GÉNÉRALE

Les différents transports actifs et les services de transport en commun constituent des alternatives viables à l'automobile. Comme la Ville de Montréal et ses arrondissements travaillent déjà de concert avec la Société de transport de Montréal (STM) afin d'améliorer l'offre et l'efficacité du réseau de transport en commun, nous croyons qu'il est opportun en tant qu'arrondissement, de nous concentrer sur les transports actifs et les autres alternatives.

Ainsi, l'arrondissement entend se concentrer à promouvoir et mettre en œuvre des projets qui favoriseront la marche, le cyclisme, le covoiturage, l'auto partage et l'intermodalité.

En parallèle, les aménagements urbains influencent le recours aux transports actifs.

En effet, un quartier à usage mixte encourage les déplacements quotidiens en transports actifs et à contrario un quartier à usage unique incite à l'utilisation de l'automobile.

Ainsi, l'arrondissement favorise les quartiers mixtes autant que faire se peut.

## ÉTAT DE LA SITUATION

Le pourcentage de jour ayant une qualité de l'air qualifiée de bonne était à 59.0 % en 2009 en baisse comparé à 70.3 % en 2004<sup>1</sup>.

Le parc automobile recensé en 2008 est en hausse de 10,5 % par rapport à 2003, dans la grande région métropolitaine et le taux d'occupation des automobiles est en légère baisse, à 1,23 personne/auto<sup>2</sup>.



En 1998, une étude de l'AMT chiffrait le coût de la congestion dans la grande région de Montréal à 590 M\$. En 2006, une étude de Transport Canada chiffrait ce coût à 987 M\$. En 2010, le MTQ mentionnait que le coût de la congestion était de 1 423 M\$.

## PRÉSENTATION DES MESURES

Les mesures suivantes ont été formulées suite au Sommet sur le développement durable de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

<sup>1</sup> <http://www.mddep.gouv.qc.ca/air/iqa/statistiques/>

<sup>2</sup> [http://www.enquete-od.qc.ca/docs/EnqOD08\\_FaitsSaillants.pdf](http://www.enquete-od.qc.ca/docs/EnqOD08_FaitsSaillants.pdf)

Les mesures en italique sont celles qui ont été jugées prioritaires lors du Sommet.

## MHM S'ENGAGE À :

### Dans le domaine des transports actifs :

- *Soutenir l'expansion du réseau cyclable dans l'ensemble de MHM.*
- *Soutenir l'implantation de pistes cyclables ayant une meilleure interconnectivité et desservant mieux les pôles attractifs afin de favoriser l'emploi du vélo.*
- *Améliorer la signalisation et la conception des pistes cyclables au profit de tous, autant du point de vue sécuritaire qu'utilitaire.*
- *Améliorer le séquençage des feux de circulation afin de permettre à tous les usagers de la route de franchir les intersections de façon sécuritaire.*
- Considérer les principes de la Charte du piéton lors de la conception et de la planification des travaux de MHM.
- Soutenir l'augmentation du nombre de vélos en libre-service BIXI dans MHM.
- Promouvoir les modes de transport actifs en organisant des activités de sensibilisation et de mobilisation populaire.
- Améliorer la qualité du pavage des liens cyclables.

### Dans le domaine des transports en commun :

- *Soutenir l'augmentation de l'offre en transport en commun :*
  - *Dans l'est de MHM;*
  - *Sur les axes des rues Sainte-Catherine Est et Ontario Est.*
- *Soutenir l'ajout de nouveaux services de transport en commun adaptés, tels que :*
  - *Des taxis collectifs (secteurs à faible densité);*

- *Des minibus<sup>3</sup> (secteurs à faible densité ou périodes hors pointe);*
- *Des midibus<sup>4</sup> (secteurs à faible densité ou périodes hors pointe).*
- Soutenir la STM dans ses démarches visant à améliorer l'accessibilité pour tous aux différents services de transport en commun.

**Dans le domaine de la gestion du stationnement :**

- *Améliorer l'accès aux supports à vélo, particulièrement dans les secteurs commerciaux.*
- Élaborer un règlement obligeant l'installation de supports à vélo à tout nouveau développement dans MHM (commercial ou résidentiel).

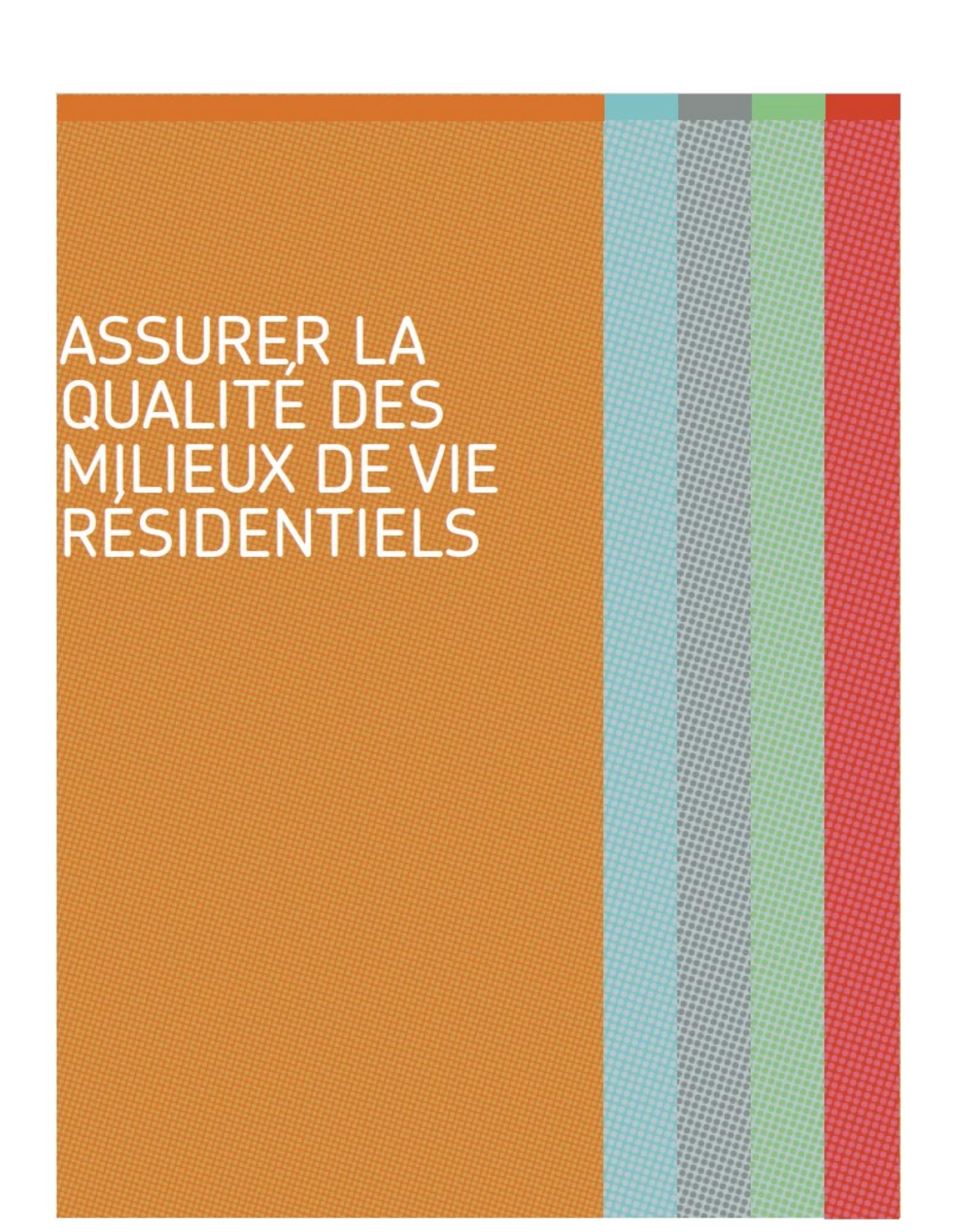
**Dans le domaine de l'aménagement urbain :**

- *Améliorer la conception des infrastructures, afin qu'elles favorisent la mixité des usages et des transports, plus particulièrement près des stations de métro.*
- Souscrire au projet de Promenades urbaines dans le cadre des festivités du 375<sup>ème</sup> anniversaire de Montréal.

---

3 Capacité : 16 personnes assises, 12 personnes debout

4 Capacité : 25 - 35 personnes



# ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RESIDENTIELS

ASSURER LA QUALITÉ  
DES MILIEUX DE VIE  
RÉSIDENTIELS

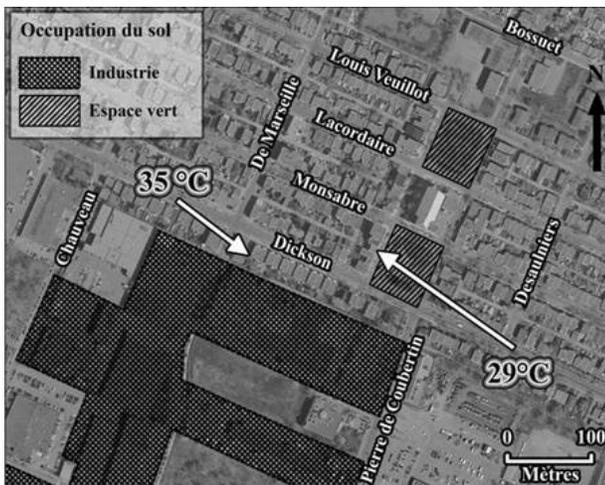
RÉDUIRE DE 25% LE SOLDE  
MIGRATOIRE ENTRE MONTRÉAL  
ET LA BANLIEUE D'ICI 2012, EN  
S'ADRESSANT PRINCIPALEMENT AUX  
MONTRÉALAIS DE 25 À 44 ANS QUI  
QUITTENT LA VILLE CHAQUE ANNÉE<sup>5</sup>

## ACTION 15

### CONTRIBUER AU VERDISSEMENT ET À LA RÉDUCTION DES ÎLOTS DE CHALEUR

#### PRÉSENTATION DES ENJEUX RELIÉS À L'ORIENTATION

À Montréal, les îlots de chaleur urbains (ICU) touchent plusieurs quartiers et endroits fortement minéralisés et pauvres en couvert végétal. Dans certains cas, la température y est de 5 à 10 degrés plus élevée que dans les secteurs avoisinants<sup>5</sup>.



Ces îlots de chaleur ont des impacts significatifs sur l'environnement, la qualité de l'air et la santé des résidents qui y habitent, notamment pour les personnes vulnérables ou souffrant de maladies chroniques. Ces ICU sont causés par les toits, les murs des bâtiments ainsi que les chaussées et les stationnements qui absorbent la chaleur pendant la journée et la restituent la nuit.

#### PRÉSENTATION DE L'ACTION GÉNÉRALE

Des solutions simples et efficaces existent pour lutter contre les ICU telles que remplacer les surfaces noires par des surfaces plus claires et réfléchissantes, multiplier les espaces verts, végétaliser les murs et les toits des édifices, etc.

D'un côté, bien que le remplacement des surfaces sombres par des plus claires se concrétise parfois par des gestes volontaires, l'étude des exemples de réussite à grande échelle démontre que pour obtenir l'effet désiré, il est nécessaire d'instaurer des obligations ou à tout le moins de fortes incitations à le faire.

D'un autre côté, le verdissement d'un milieu urbain présente plusieurs avantages dont trois principaux: permettre la création d'ombrage, favoriser l'évapotranspiration et améliorer la qualité de l'air. En effet, le feuillage intercepte les rayons du soleil avant qu'ils n'atteignent les surfaces minérales et utilisent ceux-ci pour leur photosynthèse, processus reconnu de réduction des CO<sub>2</sub>. Aussi, le verdissement favorise l'embellissement, améliore la qualité du milieu de vie et son appropriation par les résidents.

<sup>5</sup> Source : action 15 du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise

<sup>5</sup> Cette cible porte sur la période 2007-2012, elle sera revue suite à la mise à jour du Plan d'action famille de la Ville de Montréal.

Enfin, la réduction des ICU s'avère également bénéfique sur la santé et la biodiversité. Plus précisément, cela amène : une amélioration de la santé des populations vulnérables, une diminution des épisodes de smog, une meilleure qualité de vie des quartiers par la densification de la masse végétale, un rafraîchissement de l'air ambiant, une amélioration de la qualité de l'air et une baisse de la consommation énergétique liée à la climatisation.

## ÉTAT DE LA SITUATION

À Montréal, la température moyenne pour les mois de juillet de 1971 à 2000 s'établit à 20,9°C. En parallèle, une étude intitulée *Évolution des températures au Québec méridional entre 1960 et 2003*, du MDDEP avance que :

*« Le réchauffement des températures estivales s'est traduit concrètement pour l'ouest et le centre du Québec méridional par : une augmentation des degrés-jours de croissance, ce qui indique une augmentation de la quantité totale de chaleur disponible pour la végétation pendant la saison de croissance. Ainsi, les stations climatologiques situées dans l'ouest et le centre du Québec méridional ont enregistré une augmentation des degrés-jours de croissance variant entre 4,1 % et 20,1 % (moyenne de 9,5 %) selon les stations. »*

## PRÉSENTATION DES MESURES

Les mesures suivantes ont été formulées suite au Sommet sur le développement durable de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Les mesures en italique sont celles qui ont été jugées prioritaires lors du Sommet.

### MHM S'ENGAGE À :

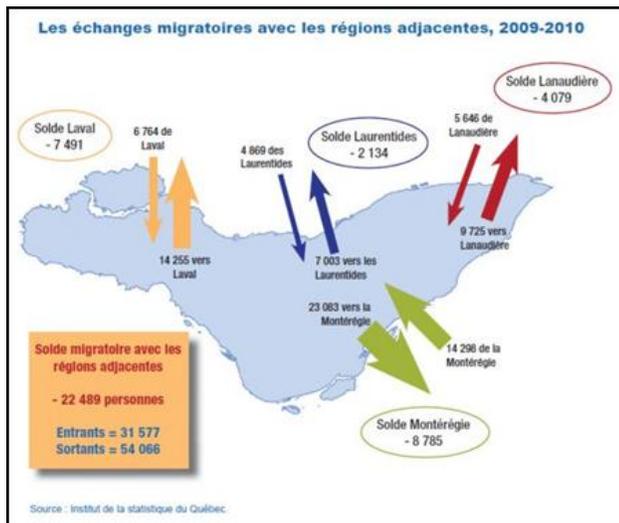
- *Élaborer un plan d'action global et intégré concernant l'entretien, la revitalisation et la promotion des parcs comme espace de vie.*
- *Élaborer un plan d'action visant à entretenir et revitaliser les ruelles au sein d'MHM.*
- *Promouvoir l'implantation de murs végétalisés au sein de MHM.*
- *Promouvoir les gestes éco-responsables, relatifs au verdissement, auprès des gestionnaires d'établissements scolaires et auprès des gestionnaires d'industries et de commerces.*
- Améliorer la couverture forestière au sein de MHM.
- Améliorer l'accès, pour tous, à des espaces dédiés à l'agriculture urbaine.
- Élaborer un ensemble de modifications réglementaires ayant pour but de favoriser le verdissement et la lutte aux îlots de chaleur visant :
  - Une plus grande proportion de verdissement des terrains privés pour les nouveaux projets de construction;
  - La mise en place de mesures de verdissement et ou de récupération des eaux de surface pour tout nouveau stationnement de 5 unités et plus dans MHM;
  - Le revêtement, avec des matériaux de couleur claire, pour les nouvelles aires de chargement, d'entreposage et de stationnement de 5 unités et plus;
  - L'implantation d'un toit vert ou blanc (toit plat ou en pente) pour tout nouveau développement immobilier et d'un toit blanc lors de rénovation de toiture d'unité résidentielle existante dans MHM;
  - Une meilleure protection des arbres situés sur les terrains privés.
- Prévoir l'implantation de toits verts ou blancs pour les bâtiments municipaux, lors de rénovation ou de construction dans MHM.
- Prévoir la mise en place de mesures de verdissement et/ou de récupération des eaux de surface pour tout nouveau stationnement municipal dans MHM.
- Promouvoir le verdissement des terrains privés résidentiels.

## ACTION 16

### VALORISER MERCIER – HOCHELAGA-MAISONNEUVE COMME MILIEU DE VIE FAMILIAL

#### PRÉSENTATION DES ENJEUX RELIÉS À L'ORIENTATION

La capacité de Montréal, et de ses arrondissements, à retenir les jeunes familles est fragilisée, entre autres, par l'évolution des prix des propriétés et des coûts de logement et par le décalage avec la situation en banlieue. Aussi, malgré ses avantages, le milieu montréalais pour la vie familiale est fragilisé par des perceptions courantes défavorables, notamment au chapitre de la sécurité; cela, en dépit des statistiques démontrant un net déclin de la criminalité et le fait que Montréal est au cinquième rang des villes les plus sécuritaires en Amérique du Nord.



L'exode des jeunes familles engendre une dévitalisation des secteurs touchés.

#### PRÉSENTATION DE L'ACTION GÉNÉRALE

Les différents plans de la Ville de Montréal concernant le transport, l'urbanisme, les familles et le développement durable

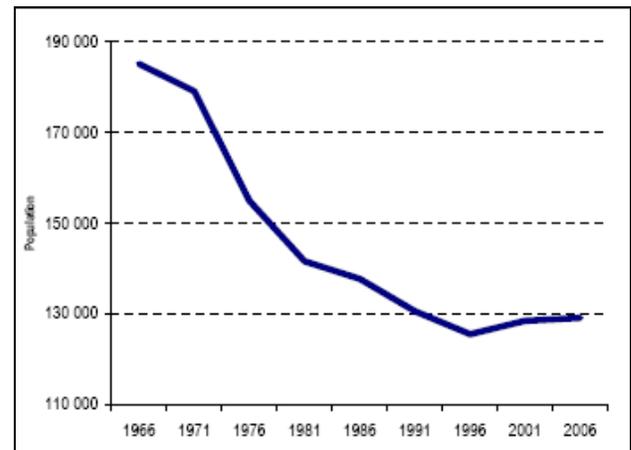
s'accordent pour redonner aux Montréalais la qualité de vie qui leur revient en leur proposant des quartiers agréables, conviviaux et sécuritaires.

Chacun des arrondissements a ses propres outils pour y arriver. On peut ici mentionner la valorisation de notre arrondissement comme milieu convivial pour les familles, l'aménagement de quartiers durables, le soutien à un développement résidentiel sain et écologique, l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation, le verdissement, et finalement, la concertation avec les différents acteurs de la vie publique, tels les commerçants, les entreprises, etc.

#### ÉTAT DE LA SITUATION

En 5 ans, soit entre 2001 et 2006, Montréal a enregistré une perte nette de 52 000 personnes de 25 à 39 ans et de 32 000 enfants de 14 ans et moins, qui se sont installés dans les banlieues nord et sud. Or, la présence de jeunes familles est nécessaire à Montréal pour maintenir un dynamisme démographique et pour assurer l'équilibre entre les groupes d'âge.

L'arrondissement s'en sort toutefois un peu mieux grâce au dynamisme de la construction d'habitation.



Or, selon Montréal en statistiques, dans certains secteurs de l'arrondissement la population étant âgée de 65 ans et plus atteint 21 % de, tandis que la moyenne sur Montréal est de 15.5 %.

## PRÉSENTATION DES MESURES

Les mesures suivantes ont été formulées suite au Sommet sur le développement durable de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Les mesures en italique sont celles qui ont été jugées prioritaires lors du Sommet.

### MHM S'ENGAGE À :

- *Élaborer un ensemble de mesures ayant pour but de favoriser la venue de jeunes familles et d'assurer une certaine mixité sociale, visant :*
  - *La construction de logements ayant au minimum trois chambres pour tout nouveau développement immobilier dans MHM;*
  - *La construction de logements abordables, sociaux et communautaires pour tout nouveau développement immobilier dans MHM.*
- *Améliorer les moyens de communication employés afin de mieux diffuser l'information aux citoyens de MHM.*
- *Élaborer un plan d'action visant à accroître les mesures d'apaisement de la circulation sur l'ensemble du territoire de MHM.*
- Promouvoir les gestes éco-responsables, l'intégration au voisinage et l'implication dans l'organisation d'événements communautaires, auprès des gestionnaires d'industries et de commerces.
- Promouvoir et soutenir l'organisation d'événements communautaires de type «fêtes de quartier».
- Améliorer l'offre aux équipements et installations permettant l'organisation d'activités pour les jeunes de MHM.
- Promouvoir le maintien des navettes fluviales existantes.
- Promouvoir la création d'un nouveau lien fluvial entre MHM et le centre-ville (durant les heures de pointe).





# PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

PRATIQUER UNE  
GESTION RESPONSABLE  
DES RESSOURCES

RÉCUPÉRER 80% DES MATIÈRES  
RECYCLABLES ET ORGANIQUES,  
DES RDD<sup>8</sup>, DES RÉSIDUS DE CRD<sup>9</sup>  
ET DES ENCOMBRANTS D'ICI 2019,  
COMME LE STIPULE LE PLAN DIRECTEUR DE GESTION  
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'AGGLOMÉRATION  
DE MONTRÉAL

## ACTION 22

### IMPLANTER DES MESURES DE RÉDUCTION À LA SOURCE

## ACTION 23

### IMPLANTER DES MESURES DE RÉCUPÉRATION ET DE VALORISATION

#### PRÉSENTATION DES ENJEUX RELIÉS AUX ORIENTATIONS

Au rythme où se remplissent les dépotoirs dans la région de Montréal, il est important de réduire la quantité de déchets qu'on y enfouit car ceux-ci seront pleins à court ou moyen terme. Bien sûr, d'autres sites d'enfouissement ouvriront, mais les exigences seront plus sévères et la distance de transport plus longue. Ainsi, les opérations d'enfouissement seront globalement plus coûteuses pour l'arrondissement.



#### PRÉSENTATION DE L'ACTION GÉNÉRALE

Les 3RV sont : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage et la Valorisation des matières résiduelles. L'application de ces actions permet de détourner une grande quantité de matières résiduelles de l'enfouissement. Chaque action a ses avantages.

##### Réduction à la source :

Consiste à produire moins de déchets en consommant mieux.

##### Réemploi :

Consiste à réutiliser un produit en ne modifiant ni sa forme ni sa fonction.

##### Recyclage :

Consiste à transformer une matière en un nouveau produit.

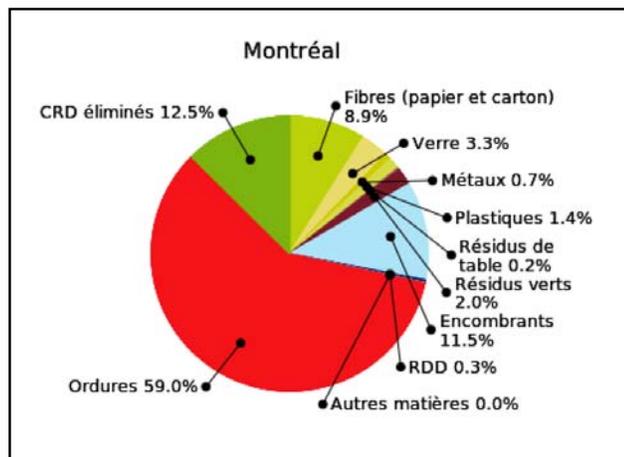
##### Valorisation :

Consiste à mettre en valeur certaines matières résiduelles sous forme de nouvelles matières ou comme source d'énergie.

#### ÉTAT DE LA SITUATION

Selon la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), responsable du plan métropolitain de la gestion des matières résiduelles (PMGMR), en 2008 les Montréalais ont généré 898 072 tonnes de matières résiduelles. Toujours selon la CMM, environ 60 % des matières résiduelles sont

recyclables, mais seulement la moitié est réellement recyclée<sup>6</sup>.



En 2004, sur 62 745 tonnes de matières résiduelles générées par les citoyens de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, il a été détourné : 8 324 tonnes de matières recyclables, 1 278 tonnes de matières putrescibles, 271 tonnes d'objets encombrants et 11 tonnes de Résidus domestiques dangereux<sup>7</sup>.

#### Réduction à la source :

Chaque été, des patrouilles bleues sensibilisent les citoyens sur l'économie de l'eau potable.

#### Réemploi :

Des bazars sont organisés par les éco-quartiers où les citoyens peuvent y vendre leurs objets non utilisés encore en bonnes conditions. La bibliofoire permet le réemploi de centaines de livres. Plus d'une quinzaine de boutiques encouragent le réemploi.

#### Recyclage :

L'implantation des bacs roulants dans l'arrondissement MHM est d'environ 18 500 bacs roulants pour 2010-2011. Cette implantation massive permettra d'augmenter le recyclage. Pour les résidus domestiques dangereux, un service de ramassage

itinérant, vient faire la cueillette deux fois par année.



#### Valorisation :

Il y a présentement 17 sites de compostage communautaire actifs dans l'arrondissement. Des projets de compostage sont implantés dans 15 écoles et un centre jeunesse. Les quatre éco-quartiers de l'arrondissement MHM donnent des formations sur le compostage.

### **PRÉSENTATION DES MESURES**

Les mesures suivantes ont été formulées suite au Sommet sur le développement durable de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Les mesures en italique sont celles qui ont été jugées prioritaires lors du Sommet.

#### **MHM S'ENGAGE À :**

##### **Dans le domaine de la réduction à la source :**

- Favoriser l'organisation d'évènements éco-responsables par l'arrondissement.
- Promouvoir la réduction de la consommation d'eau et de bouteilles de plastique au sein de MHM, en :
  - Soutenant la mise en place de programmes de sensibilisation et de réduction à la source dans les écoles, les coops, les organismes, etc.
  - Incitant le Service de l'eau à faire la promotion de la consommation de l'eau

<sup>6</sup> <http://observatoire.cmm.qc.ca/swf/index.php>

<sup>7</sup> Les matières résiduelles à Montréal : Portrait 2004 (arrondissement MHM)

<sup>8</sup> RDD : Résidus domestiques dangereux.

<sup>9</sup> CRD : Construction, rénovation, démolition.

municipale comme alternative aux bouteilles d'eau;

- Bonifiant les opérations de sensibilisation auprès des citoyens de MHM;
- Favorisant l'achat de barils de récupération d'eau de pluie via les éco-quartiers.
- Soutenir les démarches de diminution du suremballage dans les commerces.

#### **Dans le domaine du réemploi :**

- Promouvoir et soutenir l'organisation d'événements communautaires de type « bazars ».

#### **Dans le domaine du recyclage :**

- *Élaborer un plan d'action visant l'implantation du recyclage dans les lieux publics de MHM.*
- *Promouvoir l'obtention d'une « certification verte » auprès des commerces, organismes, etc.*
- *Soutenir la réalisation de concours « verts » au niveau des 3RVs dans les écoles, organismes, etc.*
- Examiner le principe d'îlots recycleurs.
- Revoir le règlement sur le recyclage afin d'augmenter le taux de recyclage de MHM.
- Prolonger la participation de MHM au programme de la Table pour la récupération hors foyer.

#### **Dans le domaine de la valorisation :**

Compostage

- Favoriser l'achat de composteurs domestiques via les éco-quartiers;
- Soutenir la pratique du compostage chez les membres des jardins communautaires.

Résidus verts

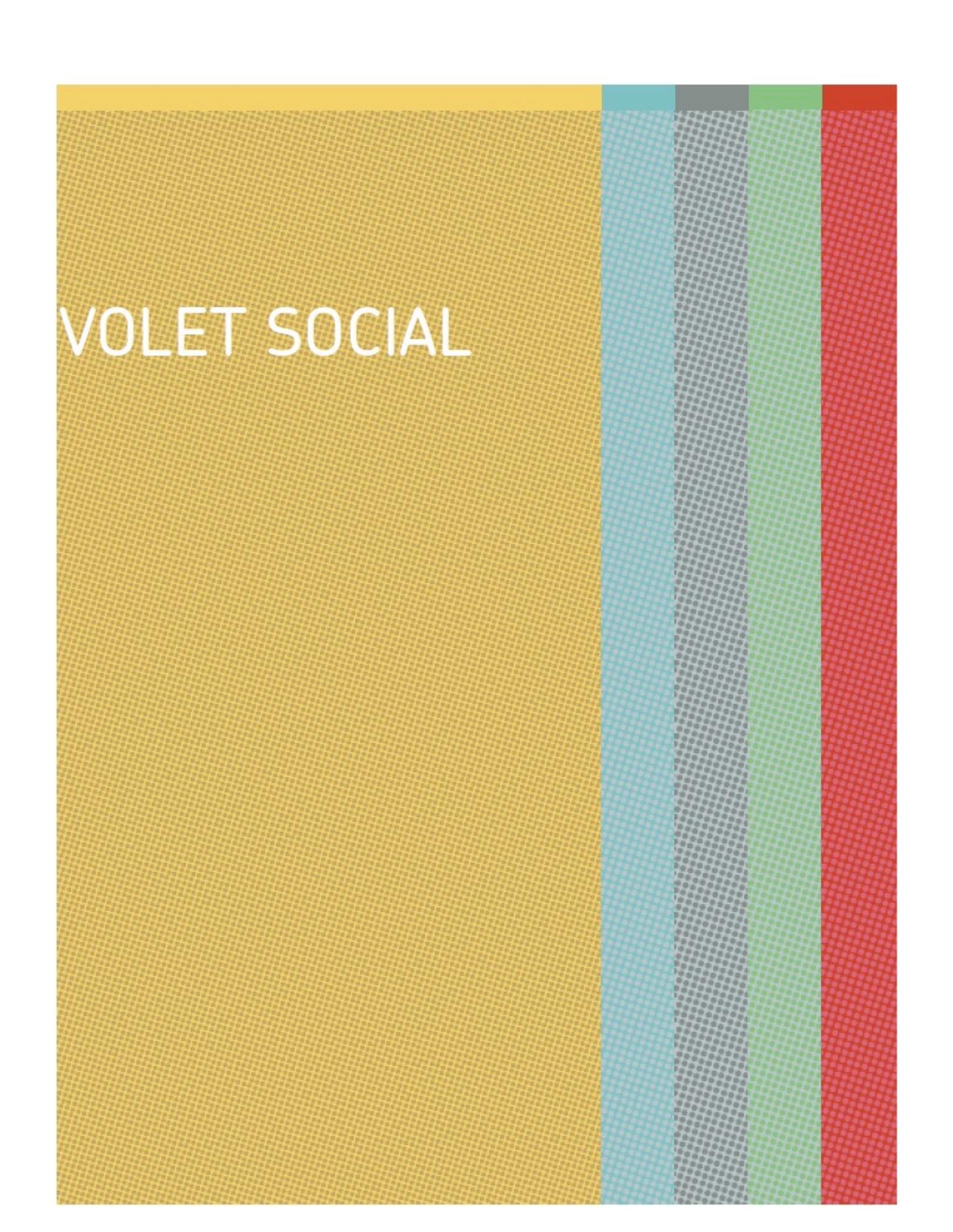
- *Améliorer la campagne d'information sur la collecte des résidus verts.*
- Promouvoir la récupération des résidus verts dans des contenants en papier, en carton ou autre contenant compostable.

#### **Dans le domaine des Résidus domestiques dangereux (RDD) :**

- *Améliorer les collectes de RDD en augmentant leur fréquence.*
- Prévoir une campagne d'information sur les différents services offerts aux citoyens en ce qui a trait à la collecte des RDD.
- Promouvoir auprès des commerçants, l'établissement de points de chute de RDD dans leurs établissements.

#### **Dans un domaine plus général :**

- Soutenir l'implantation d'un Écocentre dans MHM.



VOLET SOCIAL

## VOLET SOCIAL

---

### ACTIONS

**35** » Être solidaire

**36** » Être équitable

**37** » Assurer la relève

---

Tous les objectifs proposés dans le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 prennent en compte les trois dimensions du développement durable: environnementale, sociale et économique. Plus particulièrement, la dimension sociale est abordée en accordant une place à la famille et à la qualité du milieu de vie. Pour bonifier cette dimension du développement durable, des actions supplémentaires sont proposées au regard des valeurs de solidarité et d'équité et du défi de la relève.



---

#### **ACTION 35**

### **ÊTRE SOLIDAIRE**

#### **PRÉSENTATION DES MESURES**

Les mesures suivantes sont issues du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015.

#### **MHM S'ENGAGE À :**

- Promouvoir l'économie sociale selon le Partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable.

---

#### **ACTION 36**

### **ÊTRE ÉQUITABLE**

#### **PRÉSENTATION DES MESURES**

Les mesures suivantes sont issues du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015.

#### **MHM S'ENGAGE À :**

- Poursuivre et renforcer des actions en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Collaborer à la réalisation de mesures visant l'intégration des personnes immigrantes et leur pleine participation à la vie montréalaise.
- Réviser le plan d'action triennal en accès à l'égalité en emploi.

---

#### **ACTION 37**

### **ASSURER LA RELÈVE**

#### **PRÉSENTATION DES MESURES**

Les mesures suivantes sont issues du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015.

#### **MHM S'ENGAGE À :**

- Poursuivre le Plan de gestion prévisionnel de la main-d'œuvre.
- Encourager l'engagement des jeunes montréalais, issus notamment des communautés culturelles, par des activités et des emplois en environnement.

